

Les Contraintes D'occupation Des Bas-Fonds Aménagement Au Mali : Cas Des Villages De Bamadougou Et De Zignasso, Région De Sikasso

Akplogan Antoinette¹, Dembele Urbain¹ Et Sidibe Moro¹

¹(Institut D'économie Rurale (Ier), Programme Systèmes De Production Et Gestion Des Ressources Naturelles
(Pspgrn), Crra-Sotuba, Bp : 262, Bamako)

Resumé:

Contexte: Au Mali, les bas-fonds et les plaines inondables représentent un atout considérable pour l'augmentation de la production agricole et la création d'activités génératrices de revenus. Cet article étudie « Les contraintes d'occupation des bas-fonds aménagement au Mali : cas des villages de Bamadougou et de Zignasso, région de Sikasso »

Matériels and Méthodes: Cette étude avait pour méthodologie la recherche documentaire et les enquêtes par questionnaire sur le terrain. La phase de recherche documentaire a permis d'exploiter et d'analyser des documents contenant des informations sur l'occupation et les contraintes d'aménagement des parcelles dans les bas-fonds. Les enquêtes par questionnaire sur le terrain ont concerné 120 chefs d'exploitation (96 à Zignasso et 24 à Bamadougou) retenus sur la base d'un échantillonnage aléatoire.

Résultats: Les résultats ont révélé que dans les villages de Zignasso et Bamadougou, l'occupation familiale prédomine dans bas-fonds non aménagés avec 42,5% contre 11,75% dans ceux aménagés.

Conclusion: Parmi les raisons qui sont à l'origine du non aménagement, figurent les problèmes financiers de la part des villageois, l'absence de canalisations pour l'irrigation la vasteté des projets intervenant dans l'aménagement des parcelles et le non respect des conventions par les bénéficiaires.

Mots clés : Occupation, contraintes d'aménagement, bas-fonds, Bamadougou et de Zignasso

Date of Submission: 12-02-2024

Date of Acceptance: 22-02-2024

I. Introduction

Depuis plusieurs décennies, les pays du sahel traversent des difficultés liées aux effets des changements climatiques qui se traduisent par le déficit pluviométrique et les sécheresses affectant plusieurs secteurs de développement, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la recherche de revenus supplémentaires ont obligé les paysans à adopter de nouveaux systèmes de production : introduction de nouvelles variétés à cycle court, nouvelles pratiques culturales, affluence vers les zones humides, particulièrement les bas-fonds. Les bas-fonds sont partie intégrante des zones humides et jouent un rôle important dans la production agricole. Selon Rapinel (2012), les zones humides à l'interface entre terre et eau sont des milieux riches et diversifiés, aux fonctions et valeurs multiples aujourd'hui largement reconnues. Dans les pays du Sahel, les bas-fonds, lieux multi usage, sont aujourd'hui au cœur de plusieurs projets de petite irrigation contribuant ainsi à la réduction de l'insécurité alimentaire (Rupp, 2010). Depuis les années 1960 le gouvernement du Mali, dans le cadre du développement de sa politique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, a mis l'accent sur la maîtrise des eaux à travers des programmes et projets d'irrigation parmi lesquels, le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP, 2012-2022). Il s'agit pour les autorités maliennes d'apporter une solution alternative à la diminution de la pluviométrie qui prévaut dans tous les pays du sahel. Ainsi au-delà des grands aménagements hydro-agricoles, il importe aujourd'hui de promouvoir la maîtrise de l'eau par la valorisation des bas-fonds et plaines des zones rurales où le potentiel existe à travers l'aménagement appelé irrigation de proximité (Akplogan et al 2023). L'économie du Mali repose essentiellement sur l'agriculture (Les surfaces cultivables sont estimées à environ 11500000 hectares dont 2000000 d'hectares irrigables par Sanogo et al, (2017) et les produits céréaliers occupent une place de choix dans les produits vivriers. Cependant, depuis quelques années, voire des décennies, les productions céréalières sont tributaires du changement climatique. Les bas-fonds et les plaines représentent un atout considérable pour l'augmentation de la production agricole et la création d'activités génératrices de revenus. Cependant, la perception paysanne sur les enjeux, les aspects environnementaux et les contraintes de la mise en valeur des bas-fonds au Mali sont très peu étudiés. Les bas-fonds permettent la sécurisation et l'accroissement de la production agricole, la diminution de la pression foncière sur les terres de plateaux, une

gestion efficace des ressources naturelles. Dans les villages, notamment, Zignasso et de Bamadouougou, le problème lié à l'aménagement des parcelles dans les bas-fonds se pose avec acuité. Cet article étudie le statut d'occupation et les contraintes d'aménagement des parcelles dans les bas-fonds de Bamadouougou et de Zignasso dans la région de Sikasso au Mali.

II. Matériel et Méthodes

Site d'étude: La région Sikasso est la troisième entité administrative du Mali. Située dans l'extrême sud du Mali entre 12,30° nord et 8,45° ouest, la région de Sikasso couvre une superficie de 71 790 km² soit 5,8 % du territoire national (Figure 1).

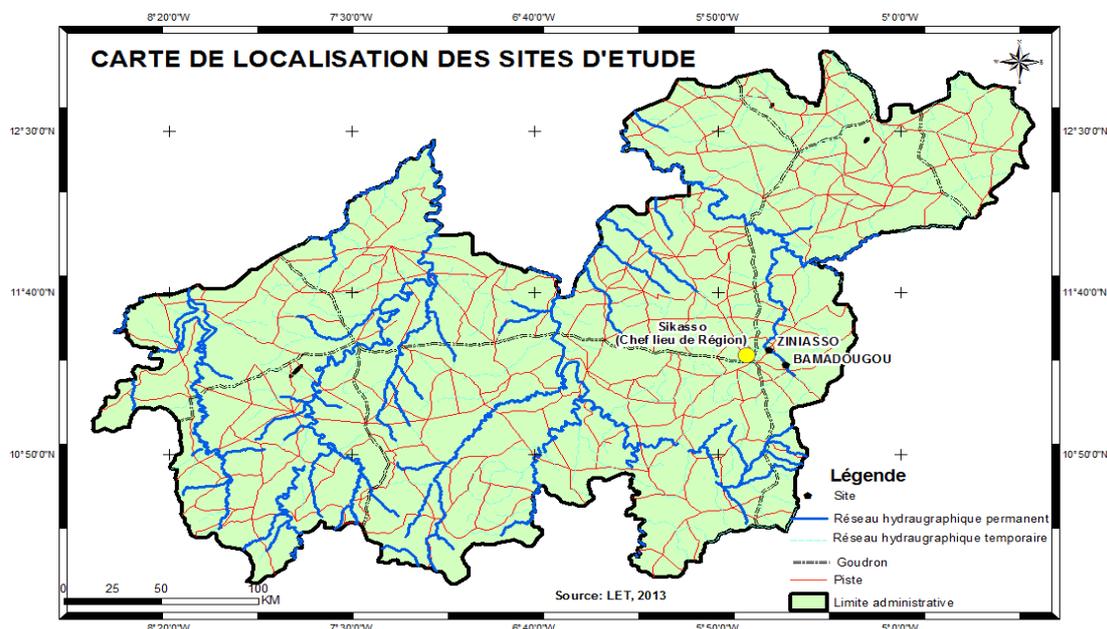


Figure 1: Localisation des sites d'étude
Source : IGM (A. Ballo, 2013)

Le village de Zignasso est l'un des villages de la commune urbaine de Sikasso situé à environ 12 km au nord-est du chef-lieu de la commune urbaine (Figure 1). Il est arrosé par le Farako (un affluent du Banifing) et par plusieurs marigots (Toumèguèlè, Chiora, Djoumana) et mares. Dans ce village, deux marigots (Djoumana et Chiora) ont été aménagés (construction de micro-barrage avec pont) qui servent à la pêche et la rétention de l'eau pendant la saison sèche. Par contre, le village de Bamadouougou, fondé par Bama Sanogo, fait partir des cinq (5) villages qui composent la commune rurale de Zangaradouougou située à quelques 15 kilomètres de Sikasso sur la route de Dandéresso (Figure 1). Il dispose de neuf mares dont 3 permanentes (Lufarka et Zankune aménagées et Kwari,) et 6 temporaires (Dumassanba, Dumassanden, Niama, Tukuruku, Tiaye et Bafo). Les résultats des Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1976, 1998 et 2009 ont permis de constater que les populations des 2 villages croient de façon régulière. Cette croissance démographique provoque une pression sur les ressources foncières notamment les bas-fonds et les plaines inondables. L'affluence vers les bas-fonds et les plaines inondables risque ainsi d'entraîner à long terme leur mauvaise gestion et donc leur dégradation. Le bas-fond de Zignasso est plus vaste, sa superficie est estimée à 1537 ha (Sous-secteur Agriculture Sikasso, 2012). Par contre, le bas-fond de Bamadouougou a une superficie d'environ 751,7 ha (IER et al, 2012). Différentes activités sont pratiquées dans les bas-fonds de Bamadouougou et de Zignasso. On peut les répartir en deux catégories selon les saisons et l'importance des activités : les activités principales et les activités secondaires. Pendant la saison des pluies, les cultures principales dans les bas-fonds sont dominées par le riz et la patate douce. Les cultures secondaires concernent les concombres et le gombo.

Les cultures principales de contre-saison concernent la pomme de terre, la patate douce auxquelles s'ajoutent le gombo, le piment, la tomate et les aubergines. A cause du manque d'aménagement adéquat (canalisations surtout), ces cultures de contre saison sont arrosées manuellement à partir de puisards d'environ 2,5 mètres de profondeur. D'autres activités se développent à côté de celles-ci. Il s'agit de l'élevage, le commerce, la pêche, les activités artisanales et l'arboriculture.

Méthodologie

Les méthodes adoptées s'appuient sur une recherche documentaire et les enquêtes par questionnaire sur le terrain. La phase de recherche documentaire a permis d'exploiter et d'analyser des documents contenant des informations sur l'occupation et les contraintes d'aménagement des parcelles dans les bas-fonds. Les documents consultés sont composés d'ouvrages généraux et spécifiques, les articles, les mémoires, les thèses et les rapports. Ces documents ont été consultés à l'IER, à la bibliothèque de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), à la Direction de CMDT, à la Direction régionale de l'Agriculture (DRA) de Sikasso et sur Internet.

Un questionnaire a été élaboré pour les enquêtes sur le terrain. Ces enquêtes ont été précédées par un échantillonnage des exploitations agricoles dans les villages de Zignasso et Bamadougou en raison de l'existence de bas-fond dans ces deux sites qui ont été retenus dans le cadre de cette étude. Sur la base d'un échantillonnage aléatoire, il a été retenu 120 chefs d'exploitation : 96 à Zignasso et 24 à Bamadougou.

Les enquêtes ont été réalisées au cours de deux séjours en compagnie de personnes ayant une bonne connaissance des bas-fonds et des villages. Le premier séjour, de 4 semaines dont 2 semaines à Zignasso et 2 semaines à Bamadougou, a eu lieu au mois de juillet 2012. Il s'agissait d'une enquête d'identification des villages avec bas-fonds pour le choix raisonné. Ce premier séjour a permis d'observer les bas-fonds pendant l'hivernage, de connaître les lames d'eau (le niveau de l'eau dans les différentes franges du bas-fond) qui variaient entre 10 et 50 cm par endroit, d'observer les parcelles de riz repiquées. Le deuxième séjour d'un mois, dont 1 semaine dans chaque village et deux semaines dans le cercle Sikasso aux mois de mars et décembre 2012, a permis d'observer l'état des bas-fonds dans les deux villages pendant la contre-saison, de vérifier les résultats des enquêtes de terrain et de faire une confrontation entre les connaissances acquises lors de la revue de littérature et les réalités du terrain. Les outils de collecte des données utilisés sur le terrain étaient : un GPS (Global Positioning System) qui a permis de géo-référencer les bas-fonds et les plaines de la zone d'étude ; un fond de carte qui a permis de localiser les zones d'étude ; des questionnaires d'enquêtes qui ont permis de collecter des données quantitatives auprès des chefs d'exploitants .

Analyse statistique

Le traitement des données a été effectué avec les logiciels Microsoft Office Excel 2007 pour le dépeuillement, les calculs, les tableaux et les graphiques et Microsoft Office Word 2007 pour le traitement de texte.

III. Resultats

Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés (chefs d'exploitation)

Les caractéristiques socio-démographiques des personnes enquêtées sur le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Sexe et âge

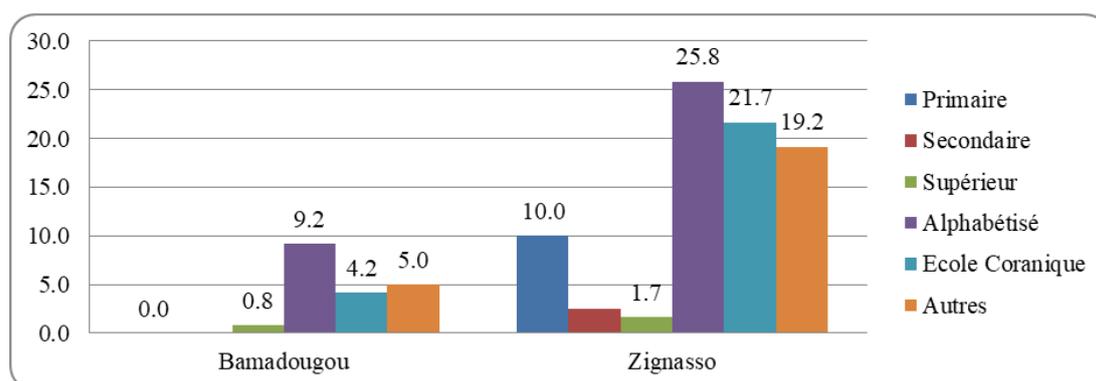
Les résultats ont montré que la plupart des exploitants des bas-fonds sont des adultes : l'âge moyen des exploitants est 40 ans et l'âge médian est de 39 ans.

Tableau 1: Répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge

Catégories d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
< 20 ans	0	0,0	4	3,3	4	3,3
20 à 29 ans	25	20,8	5	4,2	30	25,0
30 à 39 ans	23	19,2	5	4,2	28	23,3
40 à 49 ans	18	15,0	5	4,2	23	19,2
50 à 59 ans	10	8,3	10	8,3	20	16,7
60 ans et plus	13	10,8	2	1,7	15	12,5
Total	89	74,2	31	25,8	120	100,0

L'analyse du tableau 1 montre la fréquence de l'intervalle d'âge (39-40) d'où le recours aux travailleurs salariés. Les exploitants âgés de 50 ans et plus sont, le plus souvent, les chefs d'exploitation. Ils s'occupent de l'organisation et de la répartition des tâches, du morcellement des parcelles entre les membres de la famille.

Niveau d'instruction
Niveau d'instruction des enquêtés par village
Le niveau d'instruction



Graphique 15 : Niveau d'instruction des enquêtés par village

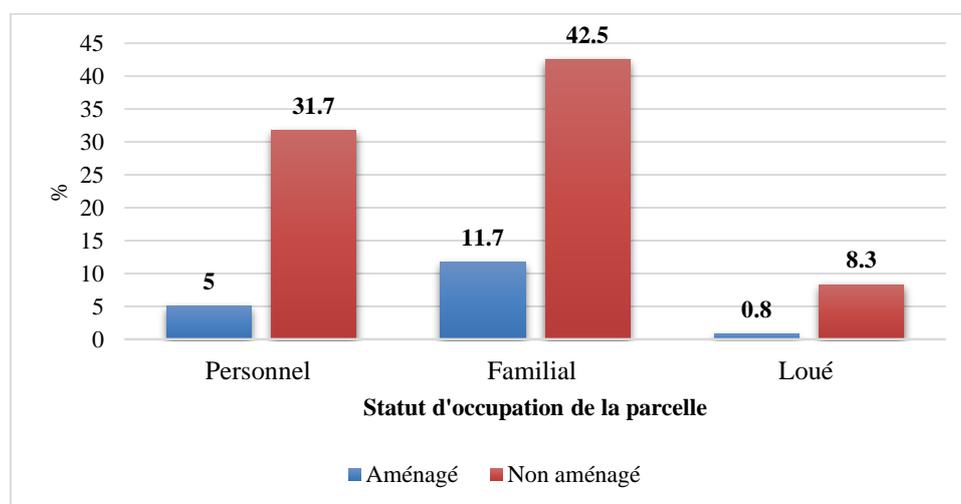
Les résultats de l'enquête ont révélé qu'à Zignasso, les personnes alphabétisées représentent 25,8 % contre 9,2 % à Bamadougou, 1,7 % ont le niveau supérieur à Zignasso contre 0,8 %, 21,7 % des exploitants de Zignasso ont été formés dans des écoles coraniques contre 4,2 % à Bamadougou ; 2,5 % des exploitants de Zignasso ont le niveau secondaire. L'importance de l'alphabétisation (25,9 %) s'explique par les campagnes de sensibilisation et de formation organisées par les ONG, les structures d'encadrement, etc. en faveur du monde rural. La région de Sikasso est l'une des plus grandes bénéficiaires de ces programmes d'alphabétisation particulièrement à travers les actions de la CMDT. L'objectif de ces campagnes d'alphabétisation est d'assurer une certaine autonomie du paysan dans la gestion des intrants et de la production agricole.

Statuts d'occupation des parcelles dans les bas-fonds de Zignasso et Bamadougou

Les statuts d'occupation sont analysés en lien avec les parcelles aménagées ou non, le statut matrimonial et avec le sexe.

Statut d'occupation des parcelles aménagée ou non dans les bas-fonds

Dans les deux sites, on constate la prédominance de l'occupation familiale (42,5%) quel que soit le niveau d'aménagement ou non des bas-fonds, (Graphique 1).

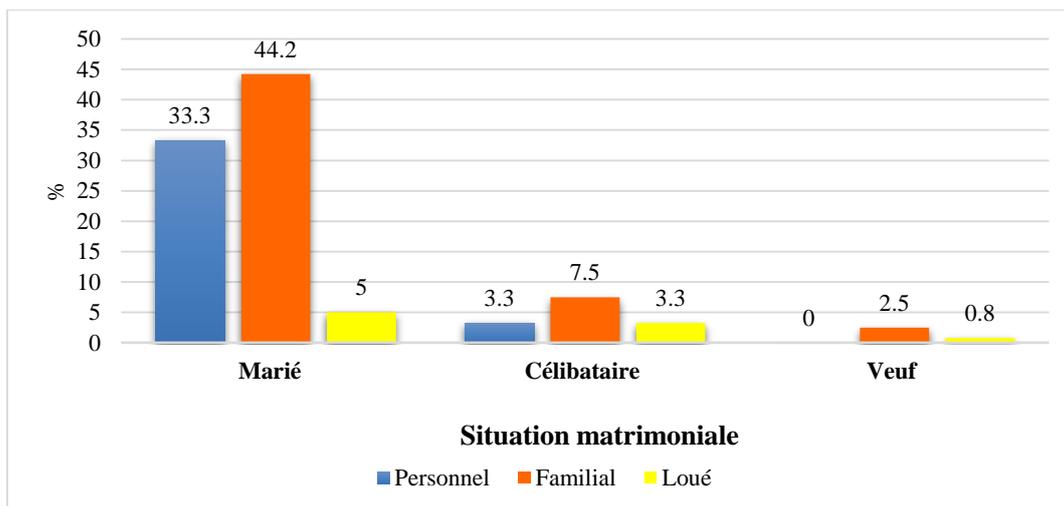


Graphique 1 : Statut d'occupation des parcelles selon le niveau d'aménagement ou non.

L'exploitation individuelle des parcelles aménagées est deux fois moins faible que celle familiale. Ces résultats montrent que les familles ont plus d'emprise sur les parcelles aménagées, signe de solidarité familiale.

Statut d'occupation des parcelles en rapport avec le statut matrimonial

La proportion des mariés possédant les parcelles familiales est considérable avec 44,2% contre 33,3% pour les parcelles personnelles ou individuelles (Graphique 2).



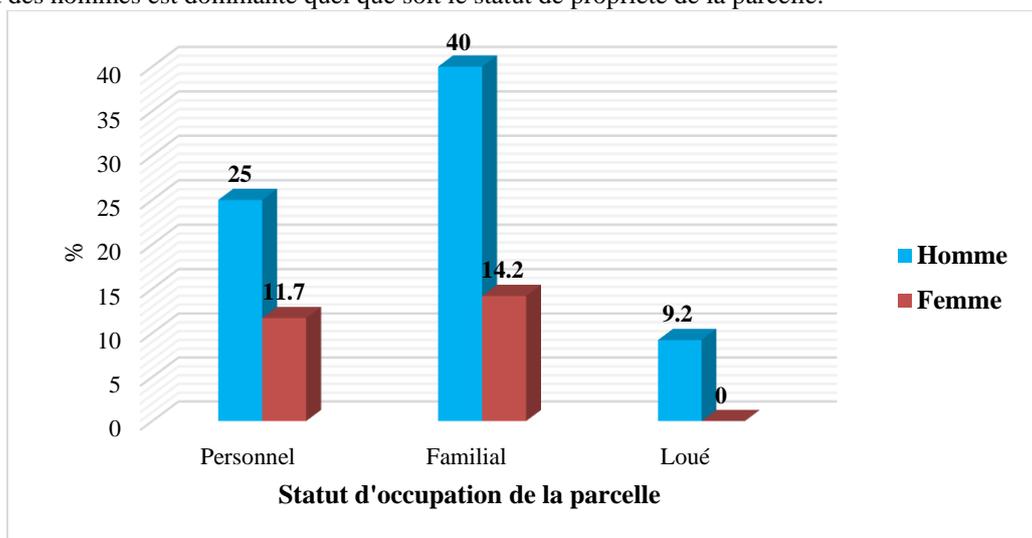
Graphique 2 : Statut de propriété selon le statut matrimonial.

L'analyse du graphique révèle que seulement 2,5% des parcelles familiales et 0,8% des parcelles louées sont exploitées par les veufs (ves). Ces veufs (ves) sont en général intégrés au noyau familial, dans le cadre de leur intégration socio-économique, les familles accordent des parcelles dans les bas-fonds pour leur permettre de subvenir à leurs besoins.

L'analyse du graphique indique également une faible proportion des célibataires (14,5%) disposant des parcelles (individuelle, familiale et loué). La faible attribution des parcelles aux célibataires s'explique par le fait que ces derniers exploitent des bas-fonds dans le but d'avoir des revenus afin de se préparer pour la vie conjugale. Ces superficies sont en général de petites tailles et les productions ne contribuent pas forcément à soutenir la consommation familiale. Les statuts de célibataire et de veuf conduisent à une nouvelle distribution des terres des bas-fonds par les chefs de famille. Des règles précises de répartition des terres rizicoles entre les membres de la famille ont vu le jour.

Statut de propriété de la parcelle en rapport avec le sexe

La part des hommes est dominante quel que soit le statut de propriété de la parcelle.



Graphique 3 : Statut de propriété des parcelles selon le sexe.

La part des femmes dans les parcelles familiales est de 14,2% contre 11,7% dans les parcelles individuelles. Dans les parcelles en location, les femmes ne sont pas représentées. L'écart entre l'effectif des hommes et celui des femmes est dû aux difficultés d'accès des femmes aux parcelles. En déléguant le travail délicat et pénible de la riziculture aux femmes, les hommes n'ont pas quitté le bas-fonds. Au contraire, chefs de familles, chefs de ménages et jeunes se sont de plus en plus investis dans l'exploitation des bas-fonds en y développant les cultures de rente : les arbres fruitiers (mangues, agrumes), les tubercules (manioc, patate douce), les cultures de contre saison (pomme de terre et les autres cultures maraîchères).

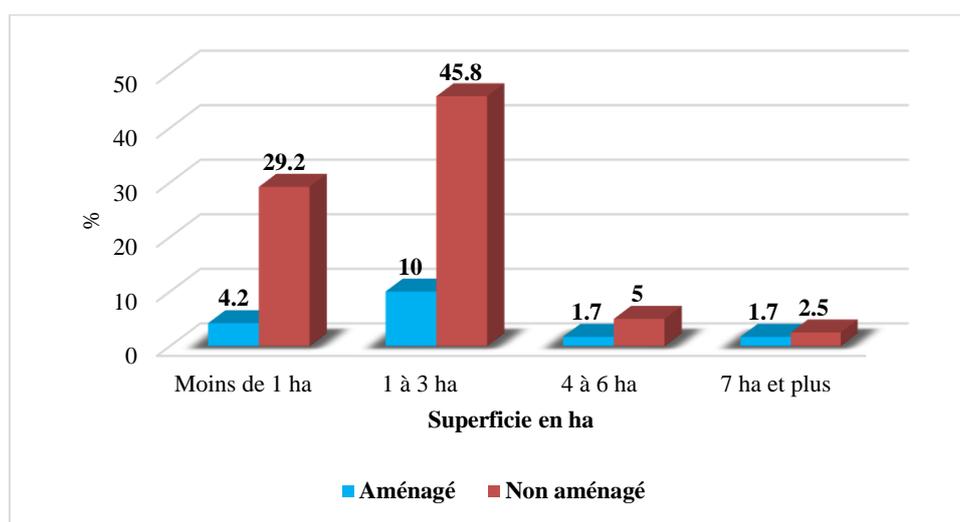
A titre de comparaison, les parcelles familiales représentent 41,7% à Zignasso et 12,5% à Bamadougou tandis que les parcelles personnelles s'élèvent à 32,5% à Zignasso contre 4,2% à Bamadougou. En fin, les parcelles louées représentent 6,7% à Zignasso contre 2,5% à Bamadougou. Cet écart s'explique par le fait que dans ces villages la structure foncière est héréditaire et de type patriarcal. Le chef d'exploitation est traditionnellement l'homme le plus âgé du clan ou de la famille qui s'occupe de la répartition et de la gestion des parcelles entre les membres de sa famille. Ainsi les parcelles sont morcelées entre les membres de la famille chaque fois que la nécessité s'impose.

Contraintes d'aménagement des bas-fonds de Zignasso et Bamadougou

Par rapport aux contraintes d'aménagement des bas-fonds, l'accent est mis à la fois sur l'état d'aménagement et les difficultés liées à l'aménagement des parcelles des bas-fonds de Zignasso et Bamadougou.

Etat d'aménagement des parcelles des bas-fonds

Les résultats de nos enquêtes révèlent que la superficie des parcelles aménagées est inférieure ou égale à 3 hectares est plus élevée (14,2%) que celle des parcelles dont la superficie est supérieure à 3 hectares soit 3,4% (Graphique 4).

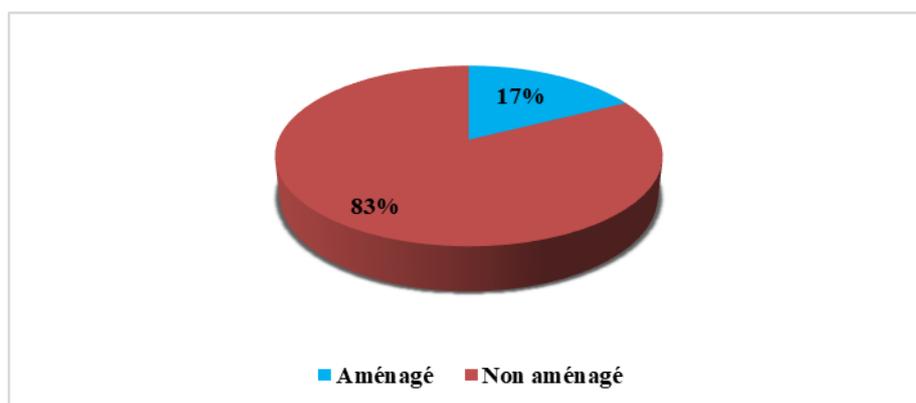


Graphique 4 : Proportion d'aménagement selon la taille de la parcelle.

75% des parcelles non aménagées ont une superficie inférieure ou égale à 3 ha, 7,5% des parcelles de plus de 3 ha ne sont pas aménagées. Une observation sur le terrain révèle que la jachère est très peu pratiquée dans les bas-fonds. Ceci peut entraîner un appauvrissement si l'apport en intrants n'est pas assuré.

Difficultés liées à l'aménagement des parcelles

Les résultats de notre enquête ont permis de révéler que les parcelles non aménagées sont les plus nombreuses avec 83% (Graphique 5).



Graphique 5 : Etat des parcelles des bas-fonds de Zignasso et Bamadougou

L'analyse du graphique montre que seulement 17,5% des parcelles des bas-fonds dans les deux villages sont aménagés. La faiblesse des aménagements s'explique par des problèmes financiers de la part des villageois qui doivent contribuer dans l'aménagement des parcelles des bas-fonds. Aussi les projets intervenant dans l'aménagement des parcelles n'interviennent que pour améliorer les aménagements et les infrastructures déjà existants mais qui sont souvent vétustes. Les bas-fonds de Bamadougou et de Zignasso sont très insuffisamment aménagés. Ils se caractérisent par l'absence de canalisation pour l'irrigation des parcelles comme l'indique la photo du bas-fond de Bamadougou. Les exploitants sont obligés de creuser des puits pendant la contre-saison afin de pouvoir arroser les parcelles de pomme de terre. Rares sont ceux qui disposent des motopompes. Le creusement de ces puits peut être dangereux pour les exploitants pendant la saison des pluies où les bas-fonds sont totalement inondés.



Photo 1 : Bamadougou : Seuil d'épandage de crue

Les aménagements des bas-fonds dans les villages du Mali-Sud sont des aménagements de proximité qui permettent la maîtrise de l'eau à travers un réseau hydrographique existant. Les aménagements facilitent l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux, alimentent les puits, favorisent le retour de nombreux petits animaux, augmentent les espaces cultivables, la production, remplissent les marigots, diminuent l'exode des jeunes. A Bamadougou, ce sont des aménagements agricoles à batardeaux avec seuils qui maintiennent l'eau dans le bas-fond pendant longtemps (mai à décembre). A Zignasso, les aménagements sont piscicoles tel est le cas de la mare aménagée de Zignasso (située entre Zignasso et Samogosso). Les eaux des mares sont aussi utilisées dans la consommation de la population et servent d'abreuvoir pour les animaux.

IV. Discussion

Concernant les caractéristiques des personnes enquêtées, les résultats de l'enquête ont révélé qu'à Zignasso, les personnes alphabétisées représentent 25,8% contre 9,2% à Bamadougou, 1,7% ont le niveau supérieur à Zignasso contre 0,8%, 21,7% des exploitants de Zignasso ont été formés dans des écoles coraniques contre 4,2% à Bamadougou ; 2,5% des exploitants de Zignasso ont le niveau secondaire. Cette situation se rapproche à celle de la commune de Tambaga au Burkina Faso où la plupart des exploitants (80%) des bas-fonds sont sans instruction, seulement 10% sont alphabétisés, 7% sont du niveau primaire et moins de 5% n'ont pas dépassé le premier cycle (Natama, 2016). Cette situation ne facilite donc pas le transfert de technologies visant à améliorer l'aménagement des bas-fonds et le rendement des exploitants agricoles.

Par rapport à l'accès aux parcelles, les résultats de nos enquêtes ont révélé que les deux villages, la prédominance de l'occupation familiale de la parcelle non aménagée des bas-fonds, avec 42,5%. Cette statistique permet d'attester que l'exploitation individuelle des parcelles aménagées est plus faible que celle familiale. Les familles ont plus d'emprise sur les parcelles aménagées, signe de solidarité familiale. Dans la même dynamique, la proportion des mariés possédant des parcelles (parcelles personnelles, familiales et louées) sont plus élevés. Mais, le statut de propriété familiale reste toujours plus important suivi du statut personnel dans les parcelles dominées par les hommes. Selon une étude réalisée par Dembélé et al, (1995) l'accès des femmes aux terres cultivables au Mali en général et dans le Mali-Sud en particulier est subordonné au mariage. Il en va de même généralement pour le droit d'exploiter les bas-fonds. Ce droit d'exploitation des parcelles par les femmes ne fait pas d'elles propriétaires de ces parcelles car elles n'ont pas le droit de couper certains arbres comme le néré et le karité. C'est en fait une portion de la parcelle familiale qui leur est concédée afin qu'elles y pratiquent des activités culturelles et maraîchères génératrices de revenus. Dans certaines zones, ce sont principalement les vieilles femmes qui ont accès aux terres des bas-fonds pour la riziculture. Avec

l'introduction de la culture de coton, plus rentable, les bas-fonds ont été partiellement abandonnés aux femmes qui y développent la riziculture pluviale. En contre saison, certains hommes participent à l'exploitation des bas-fonds pour la culture de la pomme de terre qui est aussi très rentable. Dans certains cas, lorsque l'arrivée de la nouvelle mariée coïncide avec le décès d'une vieille femme de la famille, sa parcelle peut lui être attribuée sans que le besoin d'une nouvelle redistribution se pose. Les chefs de famille avisés gardent toujours un domaine non attribué qui peut faire l'objet de morcellement pour les nouvelles mariées et pour les potentiels demandeurs de parcelles d'exploitation dans les bas-fonds. De son côté, Philippe Lavigne Delville et Justine Robin (2019) montre qu'à Lofing au Burkina Faso, l'attribution des terres aux femmes dans les bas-fonds est une réalité. Cependant, ces terres attribuées ne sont que de petite taille peuvent être réaffectées à un autre membre de son ménage ou d'un de ses parents. En d'autre terme, le fait d'avoir eu une parcelle attribuée à une femme ne signifie pas qu'elle soit sous son contrôle, même résultat que Akplogan et al 2023. Cette situation atteste que les règles locales régissent la question de transmission du droit par héritage au risque d'évincer les femmes.

En ce qui concerne les contraintes d'aménagement des bas-fonds, les résultats de nos enquêtes ont révélé que les projets intervenant dans l'aménagement des parcelles n'interviennent que pour améliorer les aménagements et les infrastructures déjà existants mais qui sont souvent vétustes.

Les bas-fonds de Bamadougou et de Zignasso sont très insuffisamment aménagés. Ils se caractérisent par l'absence de canalisation pour l'irrigation des parcelles. Les résultats d'une étude réalisée par Simpara et al, (2010) indiquent qu'environ 5 000 ha sur 300 000 ha de bas-fond ont été aménagés dans la zone du Mali-Sud de 1970 à 2000 mais le taux de réussite de ces aménagements est seulement de 10% (DNDR). Parmi les raisons évoquées sur cet échec l'insuffisance des caractéristiques du milieu physique et socio-économique de ces zones. Dans plusieurs pays sahéliens, les bas-fonds aménagés sont nombreux et sous utilisés du fait de la diversité des contraintes (Rodenburg, 2013). Les causes de ces contraintes sont liées, selon Djagba et al. (2014) au mauvais état des infrastructures résultant d'une mauvaise conception et/ou implantation. On constate également avec Ouédraogo, et al. (2005) que la superficie des bas-fonds non aménagée (13.000ha) est largement supérieure à celle aménagée (4.000ha) dans les grands périmètres irrigués de l'Ouest du Burkina Faso. Dans cette zone, Selon Ouédraogo et al, (2005), les bas-fonds aménagés sont légèrement nivelés et bénéficient de la présence de diguettes permettant une meilleure rétention de l'eau et les rendements sont de l'ordre de 1,5 T/ha. La riziculture est une activité pratiquée par les femmes en général (mariées et soumises à toutes les contraintes socioculturelles). Elle revêt une grande importance qui va de l'accès à la terre, à l'information technique, au crédit, à la destination de la production, au degré de maîtrise de l'eau et à la position topographique de la parcelle dans le bas-fond (DE Groote ., Djouara . et Fomba ., 1996). La diversité des pratiques rizicoles et la situation socio-économique des rizicultrices expliquent l'exploitation de plusieurs variétés de riz (*Oriza glaberrima*, *Oriza sativa*, *nerica4*, *Ski 350-A150*, etc.) sur la même parcelle dans le bas-fond (Ahmadi ., et Blanche ., 1993). Cette riziculture nécessite une maîtrise de l'eau compte tenu des aléas climatiques. Malheureusement la maîtrise de l'eau est très insuffisante ou presque inexistante surtout quand il s'agit des femmes. Au niveau des exploitants, les bas-fonds sont d'une part, une importante source de revenu monétaire pour tous les actifs, chefs de d'exploitation mais aussi chefs de ménage, jeune et femme (Ballo et al, 2006). Un autre auteur, Makalou . 2019-2020, en plus des aléas climatiques évoque le problème de fluctuations qui est aussi associées aux contraintes biotiques et abiotiques (panachure jaune appelé rice yellow mottle virus, RYMV) qui constituent les raisons principales de la faible compétitivité du riz local face au riz importé à Sikasso confirme nos résultats.

Cependant l'utilisation et la planification des bas-fonds dans notre pays soulèvent beaucoup d'interrogation à cause des multiples contraintes qui y sont liées: les contraintes provenant des aléas climatiques, celles provenant de la surexploitation de la ressource et de la gestion des parcelles aménagées par l'homme ainsi que les contraintes d'ordre institutionnel.

V. Conclusion

Cette recherche a révélé que dans les villages de Bamadougou et de Zignasso, les bas-fonds représentent un atout incontestable pour les exploitants. Les bas-fonds de Bamadougou et de Zignasso sont exploités par les hommes et les femmes en majorité des adultes et alphabétisés à travers des campagnes de sensibilisation et de formation organisées par les ONG et des structures d'encadrement. L'étude a révélé que l'occupation familiale de la parcelle non aménagée des bas-fonds prédomine et la proportion des mariés disposant des parcelles familiales est considérable. Mais, les parcelles personnelles et familiales sont majoritairement occupées par les hommes contre une minorité des femmes.

Cependant, les parcelles non aménagées demeurent plus nombreuses selon 83% des personnes enquêtées. Parmi les raisons qui sont à l'origine du non aménagement, figurent les problèmes financiers de la part des villageois, l'absence de canalisations pour l'irrigation et la vétusté des projets intervenant dans l'aménagement des parcelles et le non respect des conventions par les bénéficiaires.

References

- [1]. Akplogan A, Traoré F, Bouaré K; 2023. « Impacts Socio-Économiques Des Aménagements Hydroagricoles Des Bas-Fonds Sur La Production Agricole A Kambila (Kati) », La Revue Africaine Des Lettres, Des Sciences Humaines Et Sociales, Code : 10-Art-Kurukanfuga-Vol2-N6-Juin-2023-Atoi,
- [2]. Issn : 1987-1465 –Der-Anglais-Ulshb, Vol 2., N06.
- [3]. Ahmadi N. Et Blanche F. (1993), Système De Culture À Base De Riz Adaptés À Différents Régimes Hydriques, Rapport Analytique, Hivernage 1993, Sikasso, Mali, Projet Bas-Fonds Ier/Cirad-Ca, 46 P.
- [4]. Ballo Y., Coulibaly A., Djibrilla A., Yattara K. (2006), Problématique D'accès Des Genres Aux Ressources Des Bas-Fonds Au Mali, 16 P.
- [5]. De Groote H., Djouara H. Et Fomba B., (1996), Femme Et Riziculture De Bas-Fond : Les Déterminants Socio-Économiques» Article Présenté Au Séminaire Du 21-25 Octobre 1996 À Sikasso, Mali 29 P.
- [6]. Demebe I., De Groote H., Hillhorst, T. (1995), Rôle De La Femme En Zone Mali-Sud, Bamako, Mali, Profed- Cmdt, 40 P.
- [7]. Djagba J. F., Rodenburg J., Zwart S. J., Houndagba C. J., Kiepe P., 2014, Failure And Success Factors Of Irrigation System Developments : A Case Study From The Ouémé And Zou Valleys In Benin. Irrig. And Drain., 63 : 328-339.
- [8]. Lavigne Delville Philippe, 1998. Logiques Paysannes D'exploitation Des Bas-Fonds En Afrique Soudano-Sahélienne. In: Ahmadi N, Témé B, Eds. Aménagement Et Mise En Valeur Des Bas-Fonds Au Mali, Bilan Et Perspectives Nationales, Intérêt Pour La Zone De Savane Ouest-Africaine. Montpellier (France) : Cirad, Pp. 77–93
- [9]. Lavigne Delville Philippe Et Robin Justine 2019, Aménagement De Bas-Fonds, Politique De L'aménageur Et Recompositions Foncières. Le Cas De Lofing Au Burkina Faso, Umr Gred, Ird/Upvm, Montpellier, France; Master Anthropologie Du Développement Durable, Aix-Marseille Université, Marseille, France, Volume 28, 8p.
- [10]. Macalou B. (2019-2020). Etude De La Distribution Du Virus De La Panachure Jaune Du Riz Au Mali Par La Méthode Sérologique, Thèse De Fin D'étude À La Faculté De Pharmacie Pour L'obtention Du Grade De Docteur En Pharmacie Bamako/Mali, 50 P.
- [11]. Natama Diassibo, 2016, Analyse Socio-Économique Du Potentiel D'innovation Pour La Production De Riz: Cas De L'aménagement Du Bas-Fond De Gnouambouli Dans La Commune De Tambaga, Mémoire De Master International En Innovation Et Développement Rural, Option: Sociologie, Université Ouaga I. Professeur Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso, 86p.
- [12]. Oloukoi Joseph, Mama Vincent Joseph Et Chabi Adéyémi., (2011) : « Dynamique Spatiale Et Utilisation Du Sol Des Bas-Fonds De Gankpétin Au Centre Du Bénin », In Bulletin De La Recherche Agronomique Du Bénin - Numéro Spécial 1, P 24-34.
- [13]. Quedraogo Mathieu, Demebe Youssouf, Dakouo Dona (2005). Problématique De La Commercialisation Du Paddy Et Stratégies D'adaptation Des Producteurs Dans Les Grands Périmètres Irrigués De L'ouest Du Burkina Faso. Atelier Régional Sur Les Politiques Rizicoles Et Sécurité Alimentaire En Afrique Sub-Saharienne : Centre Du Riz Pour L'Afrique (Adrao), Cotonou (Bénin). Pp6-10.
- [14]. Rapinel S. (2012), Contribution De La Télédétection À L'évaluation Des Fonctions Des Zones Humides : De L'observation À La Modélisation Prospective, Thèse De Géographie, Université Rennes 2, Paris, 379 P.
- [15]. Rodenburg J., 2013 « Inland Valleys : Africa's Future Food Baskets ». In : Realizing Africa's Rice Promise, Cab International, Wallingford, Uk : 276-293.
- [16]. Rupp Clea (2010), « Enquête Sur La Valorisation Des Bas-Fonds Au Bénin Etude De Cas Sur Les Logiques Paysannes Et Les Dynamiques Locales Dans La Commune De Djidja », Master En Études Du Développement (Mdev), Institut De Hautes Etudes Internationales Et Du Développement, Genève, 66p.
- [17]. Torou B, Bossa Ay, Yameogo T, Yira Y, Da Ed, Serpantie G. 2018. Exploitation Agricole Des Bas-Fonds : Diversité Des Situations, Contraintes Et Opportunités Associées. In: Wascal, Ed. Projet « Gestion Des Nouveaux Risques Et Des Opportunités Des Terres Inondables Pour L'agriculture Africaine (Generia) ». Rapport Scientifique Intermédiaire. Ouagadougou (Burkina Faso) : Wascal, Pp. 22–26.